

134. LETTRE

A Démostène.

Il loue Démostène de ce qu'il était chrétien et observateur exact des lois civiles. Ce préfet était venu à Nysse dans le dessein de chasser Grégoire évêque de cette Église, frère de saint Basile. Il lui écrit pour son frère au nom de tous les évêques. Il le prie de ne renvoyer pas la cause de cet évêque, pour être jugée hors de la province.

Nous avons bien des grâces à rendre à Dieu et aux empereurs qui nous gouvernent d'avoir choisi pour notre patrie un préfet qui fut chrétien, très orthodoxe, exact observateur des lois civiles : nous sommes redevables de cette faveur à Dieu et à l'empereur chéri de Dieu. J'ai appris que des gens ennemis de la paix avaient résolu de me citer devant votre auguste tribunal; je ne souhaite rien davantage que de paraître devant vous, pour vous instruire de la vérité, pourvu que vous ayez quelque teinture des affaires ecclésiastiques. Les juges m'ont méprisé, et vous avez ordonné, animé par les impostures de Philocharis qu'on se saisît de la personne de notre cher frère et collègue Grégoire : il a obéi sur le champ à votre ordre; car le moyen de ne s'y soumettre pas; mais comme il était fort incommodé de la rate et du froid qui redoublait un mal de reins qui le tourmente, sans parler des mauvais traitements que lui ont fait les soldats, il a été contraint de se faire transporter dans un lieu plus retiré et plus tranquille, pour avoir soin de sa santé, et pour chercher quelque soulagement à des douleurs si insupportables. Nous vous conjurons tous de ne pas trouver mauvais si nous différions si longtemps d'aller où vous êtes. Ce retardement n'apportera aucun préjudice à la république, et les affaires ecclésiastiques n'en souffriront point. Si l'on veut le rendre responsable de l'administration de l'argent, dont on prétend qu'il est chargé, les dépositaires du trésor de l'église sont prêts de rendre compte à tous ceux qui le demanderont, et de confondre les calomnies de ceux qui osent vous importuner de la sorte. Ceux qui veulent connaître la vérité, pourront l'apprendre par les lettres du bienheureux évêque. S'il faut faire quelque examen et quelque perquisition sur des matières canoniques, nous vous supplions d'en prendre le soin. Si l'on a péché contre les canons, il faut s'en prendre à ceux qui ont imposé les mains, et qui ont fait l'ordination, et non pas à celui qu'on a contraint malgré lui de se soumettre à ce ministère. Nous vous prions encore de vouloir bien que cette affaire se traite en notre pays, et qu'on ne nous oblige point de nous transporter dans des pays étrangers, ou d'attendre l'assemblée des évêques, devant qui nous n'avons point encore traité d'affaires ecclésiastiques. Excusez notre âge et notre faiblesse. Avec l'aide de Dieu vous verrez par expérience qu'on n'a rien fait qui ne fût conforme aux canons dans l'ordination de l'évêque. Je souhaite que nous voyions la paix et l'union rétablie parmi les frères durant votre gouvernement; sans cela nous aurons bien de la peine à nous assembler, parce que les personnes simples sont scandalisées de nos divisions.